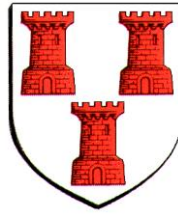


TRAIT D'UNION



Bulletin d'informations de la Commune d'Allenwiller

Juillet 2014

Les changements d'Allenwiller au fil des années

Les 2 photos ci-contre ont été prises au même endroit... à 25 ans d'intervalle.

La métamorphose de la rue de Jeterswiller en 25 ans peut être résumée dans ces 2 photos.

Le hangar de la batteuse a connu ses heures de gloire dans les années 1950 où les agriculteurs se succédaient pour y faire battre leur blé.

La petite cabane en tôle, au bord du chemin, abritait une bascule. Des agriculteurs d'Allenwiller et des environs venaient pour faire peser leur charrette de foin ou de paille.

Avec la mécanisation des moissons dans les années 1970, la batteuse n'a plus été utilisée et le hangar a changé de fonction pour servir de salle des fêtes.

A la fin des années 1980, en état de délabrement, il a été démoli.

L'urbanisation de la rue de Jeterswiller a ensuite été très rapide. La transformation du chemin agricole en rue n'a pris que quelques années. A l'endroit du hangar se trouvent maintenant les logements locatifs de la SIBAR.



FETE NATIONALE



La cérémonie de la Fête nationale se tiendra le dimanche 13 juillet à 18h au monument aux morts. La traditionnelle brioche du 14 juillet sera distribuée à tous les enfants et différents diplômes seront décernés : fleurissement, brevet des collèges, don du sang.

A l'issue de la commémoration, un pot républicain sera servi. Les knacks seront vendues au profit de la Bibliothèque.

Cordiale invitation à toutes et à tous.

FLEURISSEMENT



Ont été récompensées pour l'effort de fleurissement de leur maison, campagne

2013 : Mme Alice Herrbach et Mme Arlette Muller ont reçu le diplôme d'honneur décerné par le jury d'arrondissement.

DON DU SANG



Date à noter : La prochaine collecte de sang

aura lieu le mardi 30 septembre de 17h30 à 20h30 à la salle des fêtes d'Allenwiller.

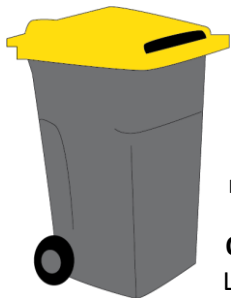
DECHETS VERTS



La plate-forme « Déchets verts », située derrière l'atelier intercommunal rue du Lavoir,

est ouverte d'avril à novembre tous les samedis de 15 h à 17 h. Vous pourrez y déposer gazon, feuilles, branchages, plantes, fleurs... mais aussi cartons volumineux, huiles végétales. Les gravats sont acceptés sur demande préalable et après avis.

TRI SELECTIF : DU CHANGEMENT



Les caissettes vertes, bleues et jaunes disparaîtront au profit de bacs roulants avec couvercle vert ou jaune, ceci pour optimiser les performances de collecte et les conditions de travail des agents manipulateurs des caissettes.



Quand ?

Le changement de contenants entrera en vigueur à partir du 1^{er} août. C'est à partir de cette date que vous sortirez les 2 bacs à la place des 2 caissettes.

Distribution des bacs

Pour préparer ce nouveau mode de ramassage, il y aura une distribution des bacs

**le samedi 19 juillet de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
à l'atelier intercommunal, rue du Lavoir.**

Chaque foyer sera équipé d'un bac de 120 litres avec couvercle vert pour le verre et d'un bac de 240 litres avec couvercle jaune pour le papier, carton, bouteilles plastiques...

Fréquence de ramassage

Le ramassage du tri sélectif ne comportera pas d'autre changement pour l'instant, à part le remplacement des caissettes par des bacs à partir du 1^{er} août. Les tournées de collecte continueront à avoir lieu aux dates indiquées sur le calendrier.

CHIENS

Il est bon que les propriétaires des chiens en liberté prennent conscience du risque qu'ils font courir aux enfants et aux adultes et plus particulièrement ceux qui circulent en 2 roues. Ces propriétaires négligents ou irresponsables s'exposent en outre à des poursuites pénales. Les chiens errants représentent un réel danger.



Rappelons que chaque propriétaire est entièrement responsable de son chien, des accidents et dégâts que celui-ci peut provoquer.

Si les comportements des propriétaires ne s'améliorent pas, la municipalité se verra dans l'obligation d'émettre un arrêté très contraignant.

FONTAINES

Les fontaines d'Allenwiller sont alimentées par une source indépendante située au niveau de la dernière maison, rue de Birkenwald.

L'équilibre hydraulique de ces fontaines est fragile. La moindre aspiration (par branchement d'un tuyau d'arrosage par exemple) provoque une rupture dans l'équilibre de l'ensemble du réseau. La réalimentation des fontaines est très délicate, en raison de la configuration du type « vases communicants » et de la faible pression du réseau.



De ce fait, **il est interdit d'effectuer tout branchement direct sur ces fontaines.** Le puisage de l'eau peut se faire à volonté dans le bac à l'aide d'un arrosoir ou d'un seau.

REALISATIONS RECENTES

BOULODROME



Les amateurs boulistes disposent maintenant de deux terrains de pétanque, en contrebas du court de tennis. Achevé depuis quelques semaines, cet endroit, avec table et bancs à proximité, est idéal comme lieu de rencontre ombragé l'après-midi.

BANCS



Des tables et des bancs ont été installés à deux endroits :
 - en contrebas du court de tennis, près des terrains de pétanque ;
 - dans l'espace vert, derrière le presbytère catholique.

D'autres tables et bancs prendront prochainement place près du banc reposoir et au complexe sportif.

MARES



La Commune d'Allenwiller, grâce à l'opération « 100 mares en forêt publique alsacienne », a aménagé deux mares, l'une existante près de la maison Caspar, une autre au lieudit Frauenmatt (photo ci-dessus). Une animation de découverte de ces mares, organisée par l'ONF, a eu lieu le 29 juin.

MUR DE SOUTÈNEMENT



Entre l'église protestante et le presbytère, le mur qui s'était écroulé est en cours de reconstruction. L'aspect en pierres de taille est conservé avec un renfort en béton armé à l'arrière. L'ouvrage est actuellement en voie d'achèvement.

CIMETIERE



L'aménagement de l'espace cinéraire est désormais entièrement achevé : le columbarium et ses 22 cases, le jardin du souvenir avec sa stèle « flamme » et les abords pavés.

PISTE DE VELOCROSS



La piste de vélos est aménagée comme un mini-circuit de BMX, avec virages relevés et bosses. Pour les plus téméraires, en parallèle à cette piste se trouve un parcours comportant quelques marches d'escalier et un slalom.

SITE INTERNET



Un nouveau site internet va être mis en ligne, par la Com Com du Pays de Marmoutier-Sommerau, le 8 juillet prochain. Ce site vient en remplacement de celui ayant existé localement.

L'adresse de ce nouveau site est :

<http://www.cc-marmoutier-sommerau.eu/>

Outre des renseignements généraux sur la comcom, on y trouve aussi des informations sur chacune des 10 communes membres.

Un annuaire des entreprises et commerces y est également consultable. La recherche peut se faire par localité, par secteur d'activité ou par ordre alphabétique. Si une enseigne a pu être oubliée, veuillez le signaler à la mairie.

SALLE PLURIFONCTIONNELLE

La Commune d'Allenwiller avait, dans sa délibération du 29 juillet 2010, exprimé son souhait de réaliser une salle polyvalente à proximité des équipements sportifs situés en lisière de forêt sur la route de Birkenwald. Depuis la fusion avec la Communauté de Communes de Marmoutier au 1^{er} janvier 2013, le projet avait été mis en berne.

Dans l'intervalle, la réflexion a été poursuivie et les besoins ont évolué. Il a été décidé d'inscrire cet équipement dans un esprit de complémentarité au réseau de salles existantes sur le périmètre de la Communauté de Communes.

Cette salle serait plurifonctionnelle dans le sens où elle devrait être adaptée à des activités variées telles que concerts, conférences, projections, théâtres, réunions d'envergure intercommunale, fêtes de famille, séminaires, cours de musique, ateliers de peinture, mais aussi gymnastique, tennis de table...

Le projet a donc été réécrit dans ce sens et fera certainement l'objet d'un concours d'architecte, vu son ampleur.

LA DEMARCHE ZERO PHYTO

En 2011, les trois communes de l'ex comcom de la Sommerau ont acquis un générateur à vapeur, dispositif thermique permettant de traiter les herbes folles sans recours à des produits phytosanitaires.

En 2012, chacun de ces trois villages a obtenu le label « Commune Nature » qui récompense les communes qui s'orientent vers le « Zéro pesticide » pour l'entretien des espaces verts et des rues. Le niveau d'engagement de ces communes est de 2 sur 3 d'où le panneau 2 libellules affiché sous le panneau d'entrée d'agglomération.

Cette réduction de pesticides a été possible grâce aux 6 actions suivantes :

1°) le désherbage thermique



Contrairement au « traitement phyto » qui peut se faire en préventif, le traitement à la vapeur ne peut avoir lieu qu'en curatif. Il faudra tolérer passagèrement l'apparition d'herbes folles qui seront après coup régulièrement ébouillantées.

2°) le binage et le ratissage au cimetière



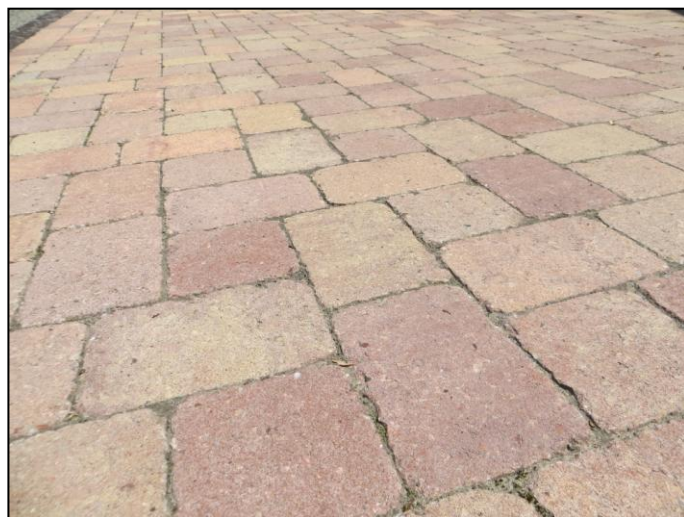
Au cimetière, pour l'entretien des tombes et des abords, il est conseillé aux particuliers d'utiliser en priorité les outils mis à leur disposition et de réduire voire éviter les pesticides. Les allées pavées seront traitées au désherbeur thermique par les agents intercommunaux.

3°) le balayage avec brosse et aspiration



Des passages réguliers de la balayeuse contribuent favorablement à l'action du désherbage thermique.

4°) le jointage des pavés au sable polymère



Ce procédé empêche la germination de la végétation par dépôt de poussières dans les joints.

LA DEMARCHE ZERO PHYTO (suite)

5°) l'aspiration des feuilles



6°) l'introduction du paillage dans les plantations



A partir de 2020, toutes les communes seront soumises à l'interdiction d'utilisation de produits phytosanitaires. Les particuliers seront aussi concernés par la réduction drastique d'utilisation de ces produits.

Pour préserver notre environnement et notre santé, la Commune invite chacun à suivre cette démarche.

BIODEGRADABILITE

« Lingettes biodégradables »



Le succès commercial de ces lingettes est largement encouragé par les publicistes qui insistent sur le fait que les lingettes sont biodégradables et qu'elles peuvent même, pour certaines, être jetées dans la cuvette des toilettes. Or il est utile de préciser que le temps passé dans les canalisations via les usines de traitement n'est pas suffisant pour

assurer la biodégradabilité de ces produits.

De nombreuses stations d'épuration sont aujourd'hui confrontées à des dysfonctionnements permanents du fait de résidus de filasse. Les lingettes sont à l'origine de nombreuses obstructions à l'entrée de la station d'épuration, nécessitant l'intervention de nos agents dans des conditions difficiles et désagréables.

Les lingettes, même après broyage, sont assimilées à des déchets solides qu'il est interdit d'introduire dans les réseaux d'assainissement.

Les lingettes sont à jeter dans la poubelle.

« Vous pouvez me jeter dans les toilettes » FAUX.



Jetable dans les toilettes, ça veut dire que vos canalisations ne seront

pas bouchées. Mais une fois arrivés dans la station d'épuration, les plus gros morceaux risquent d'être à l'origine d'obstructions, tandis que les autres seront décomposés par un procédé biologique... sauf les encres utilisées sur le rouleau si elles ne sont pas végétales.

En réalité, **le rouleau de papier toilette doit être jeté dans la caisse jaune ou bleue avec le papier.**

LA TIQUE

**de retour
d'une activité
de plein air,**



en VTT,



pique-nique
ou cueillette,



jeux de plein air...

**un examen
de tout le corps
s'impose :**

(sans oublier les zones de peau humide)



- > La piqûre de la tique est indolore.
- > Aucun produit répulsif contre les tiques n'est efficace à 100%.
- > Privilégier les vêtements clairs et couvrants
- > Vous trouverez un tire tique en pharmacie et en parapharmacie

la tique, une menace à ne pas prendre à la légère !

**gare aux
tiques**

**gare aux
tiques**

**action contre la tique
et les maladies qu'elle transmet**

www.gare-aux-tiques-msa-alsace.fr

**action contre la tique
et les maladies qu'elle transmet**

www.gare-aux-tiques-msa-alsace.fr



la tique, questions réponses !



Pourquoi se méfier de la tique ?

Les tiques sont des vecteurs très importants de maladies en médecine humaine et vétérinaire. Hématophages, elles se nourrissent de sang et vivent aux dépens des animaux et parfois des êtres humains. C'est lors de leur "repas" sanguin qu'elles peuvent transmettre une variété importante de germes. En Alsace, la borréliose de Lyme (ou maladie de Lyme) est actuellement la plus préoccupante (environ 3000 cas par an).

A quoi ressemble une tique ?

La tique, dont les variétés sont très nombreuses est un acarien visible à l'œil nu mais de très petite taille. En Alsace, c'est l'espèce *Ixodes ricinus* que l'on rencontre. La croissance passe par 3 stades :
la larve / 0,5 mm (après éclosion de l'oeuf)
la nymphe / 1 mm
l'adulte / 3 mm mâle ou femelle. Elle peut piquer à tous les stades.



Photo : N. Boulanger, Faculté de Pharmacie de Strasbourg

Où rencontre-t-on la tique ?

Les tiques vivent dans les milieux humides tels que forêt, bois, talus et les prairies. On en trouve aussi dans les parcs des villes (espaces verts) et dans les jardins. Leur densité varie à la fois avec le degré d'humidité, de la couverture végétale et avec l'abondance de la faune sauvage.

Comment vit la tique ?

Pour se développer et passer d'un stade à l'autre (larve, nymphe, adulte), la tique a besoin d'un repas sanguin qui peut durer plusieurs jours. Son activité de croissance est maximale au printemps et au début de l'automne.

Comment la tique s'accroche-t-elle à l'homme (ou à l'animal) ?

La tique repère sa cible (rongeurs, cervidés, oiseaux... le promeneur) postée sur des herbes ou dans le tapis végétal (feuilles mortes), puis attirée par les mouvements, la chaleur ou le gaz carbonique émis par l'animal ou l'homme, elle s'accroche sur lui. Elle cherche ensuite à piquer préférentiellement les zones de peau humide (pli des genoux, aisselles, organes génitaux, cuir chevelu...). La partie avant de la tique comporte un rostre qu'elle enfonce dans la peau. Ce rostre est hérissé d'épines permettant à la tique de rester fixée dans la peau.



Peut-on éviter le risque de piqûre de tique ?

Si possible, rester sur les grands chemins et porter des vêtements clairs pour faciliter un repérage très précoce, déjà pendant la promenade.

Mais attention !

Des vêtements couvrant bras et jambes n'empêchent cependant pas une tique de se faufiler en dessous. De même, l'utilisation de répulsifs appliqués sur la peau ou sur les vêtements ne protège pas totalement d'une piqûre (aucun produit n'est efficace à 100%).

Comment repérer une tique sur son corps ?

Il est impératif au retour d'une promenade en zone à risque de s'inspecter (ou de se faire examiner par un proche) minutieusement le corps entier, cuir chevelu compris. On peut déjà au cours de la promenade, la repérer sur ses vêtements, ou la sentir progresser sur sa peau. Comme elle n'a pas encore eu le temps de se fixer, il est très facile de l'enlever.

Comment enlever la tique ?

Cela se fait par un geste simple à l'aide d'un tire tique ou d'une pince fine. Il est inutile d'appliquer au préalable de l'alcool, de l'huile, de l'éther ou tout autre produit pour l'extraire.

IMPORTANT...

Plus la tique reste fixée longtemps, plus le risque de transmission de maladie augmente.

S'inspecter minutieusement tout le corps au retour de chaque promenade.

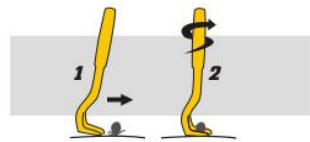
Enlever la tique le plus précocement possible est primordial.

Désinfecter la zone de piqûre et se laver les mains

Extraction au tire tique

- 1 Insérer la tique dans la fente du tire tique
- 2 Tourner lentement sans tirer jusqu'à ce que la tique se décroche.

C'est un procédé rapide et indolore permettant de retirer la tique en toute sécurité. Ensuite, il faut désinfecter la zone de piqûre et se laver les mains.



Que faire après une piqûre de tique ?

Il est indispensable de surveiller la zone de piqûre dans les jours voire dans les semaines qui suivent (entre 3 à 8 semaines).

En cas d'apparition d'une plaque rouge s'élargissant progressivement autour du point de piqûre ou d'autres symptômes comme des maux de tête, de la fièvre, une fatigue anormale, des douleurs... il faudra consulter son médecin traitant.

En effet, un traitement adapté permettra d'éviter le développement d'une maladie de Lyme ou d'une autre maladie transmise par les tiques.



PUBLICATIONS DES ASSOCIATIONS

La rédaction des articles de la rubrique « Publications des associations » relève de la seule responsabilité de leurs auteurs.

LE PLAISIR PAR LES LIVRES



PAUSE LECTURE !

Pris par le temps, tenaillés par les préoccupations et les soucis quotidiens, nous avons tous besoin de détente et de nouveautés !!

Dépassons nos appréhensions et nos préjugés, autorisons nous le rêve, l'imaginaire, le plaisir, l'évasion et embarquons-nous pour ces beaux voyages que nous offre la culture, le livre

A la bibliothèque d'Allenwiller, vous trouverez des mètres de romans à engloutir, des thrillers impossibles à lâcher, et pour les plus jeunes une tonne d'albums et de bandes dessinées très animés !

Comme tous les étés, les bénévoles de l'Association assureront une permanence

le samedi de 11h à 12h.

Nous remercions très chaleureusement l'ensemble des personnes qui nous soutiennent par le biais des donations et pour leur générosité.

Cette contribution financière permet à la Bibliothèque de renouveler les revues et périodiques et de faire l'acquisition de nouveaux ouvrages durant toute l'année.

Un grand Merci à tous !

Nous vous souhaitons de très bonnes vacances et de passionnantes lectures !

GYMNASTIQUE PREVENTION SANTE



L'Association SIEL BLEU organise des séances de gymnastique - prévention - santé pour personnes âgées, tous les mercredis matins de 10h à 11h, à la salle des fêtes d'Allenwiller. Nous invitons toutes les personnes intéressées à se joindre au groupe.

Contact : J.J. Schneider 03.88.70.89.77.



LA MARELLE



« La Marelle » association des parents d'Elèves de l'école d'Allenwiller profite de cette fin d'année scolaire pour refaire le point sur ses activités et vous rappeler ses objectifs :

- Fédérer toutes les énergies et toutes les bonnes volontés
- Améliorer tous ensemble les conditions de vie scolaire de nos enfants
- Défendre les intérêts et les points de vue des familles lors des conseils d'école
- Soutenir financièrement des projets d'école et des sorties scolaires

Pour l'année 2013/2014 :

- L'opération Saint-Nicolas a connu un beau succès, 1630 viennoiseries ont été livrées devant vos portes.
- Pour la fête de Noël de l'école, La Marelle a contribué à la magie de Noël en invitant le Père Noël et en décorant la salle du goûter. Emmerveillés, vos enfants ont apprécié les douceurs que vous avez confectionnées.
- Le brûl'sapin est réapparu cette année et a connu un beau succès : 70 sapins en fumée se sont envolés.
- Pour la soirée Carnaval, les masques n'ont pas été portés mais nous espérons que de nouvelles idées viendront raviver les festivités de l'année prochaine.
- Pour votre créativité culinaire, nous vous remercions d'avoir partagé vos petits secrets. Près de 300 livres vendus...
- La kermesse vient clore cette année dans la joie et la bonne humeur.

Les bénéfiques récoltés sont reversés ponctuellement tout au long de l'année pour soutenir les projets et sorties proposés par l'équipe enseignante, aux plus petits comme aux plus grands.

Un grand MERCI à toutes les personnes qui participent, aident ou soutiennent l'association tout au long de l'année.

Nous donnons RDV début octobre lors de notre AG à toute personne partageant les mêmes objectifs que La Marelle (même sans être parent...). Surveillez bien le panneau d'affichage de l'école ou les cahiers de liaison pour connaître la date.

Tel : 03.88.70.89.63

ASSOCIATION ARBORICOLE DES SOUS-COTEAUX DU SCHNEEBERG



Programme

Cours de taille sur hautes et demies tiges
dimanche 16 novembre à Cosswiller
Rendez-vous à 9h parking de la salle.

Contact : Benoît Boehm 03.88.71.44.33.

STAMMDISCH SENIORS

Le Stammdisch a lieu tous les deuxièmes lundis du mois, soit les 21 juillet, 11 août, 8 septembre, 13 octobre, 10 novembre, 8 décembre. Rendez-vous à la salle des fêtes à 14 h.

Renseignements : Mme Emmy Mahler 03.88.70.87.16
ou Mme Renée Muller 03.88.70.62.36.

ATELIERS CREATIFS



Présidente : Cécile HEINRICH
☎ 03.88.70.82.96

Association créée en janvier 2014 sur Allenwiller et Marmoutier, animée par quelques bénévoles exercées.

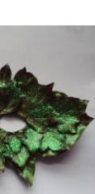
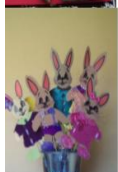
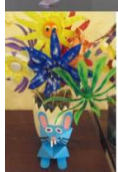
L'équipe a œuvré à plusieurs reprises, soit sur des initiatives personnelles, soit dans le cadre du Pass Loisirs.

Divers bricolages ont été réalisés dans les deux communes. D'autres ateliers sont programmés durant les vacances scolaires d'été. (voir Pass Loisirs) D'autres projets d'animation sont à l'étude.

Tout esprit bricoleur, passionné et créatif ou non, est appelé à partager nos activités et nos plaisirs, de par les inspirations, les envies et faire refléter et exprimer les qualités « d'artiste bricoleur en herbe »!

A Marmoutier, tous les lundis de 14H15 à 18H dans une salle de la mairie, les jeunes séniors prennent du bon temps et s'adonnent à une succession de jeux, en passant du scrabble au triomino, aux dés, aux cartes etc, tout ceci ponctué par une ambiance sympa et conviviale.

N'hésitez pas
rejoignez-nous



ASSOCIATION SOCIO-CULTURELLE



PEINTURE :

Les cours de dessin et de peinture vont reprendre à partir du 14 octobre 2014. Douze séances, à raison d'une toutes les quinze environ, se tiendront dans la salle des fêtes et seront dispensées par Robert Schouler, Maître artiste peintre. Les amateurs, débutants ou confirmés, peuvent d'ores et déjà s'inscrire.

Contact : J.J. Schneider 03 88 70 89 77.



TENNIS :

Des séances d'initiation et de perfectionnement pour les jeunes se déroulent actuellement et jusqu'à la fin du mois d'août.

Pour les autres, jeunes ou adultes, désirant pratiquer l'activité tennis en loisirs ou en famille, un abonnement valable pour l'année vous sera établi par l'ASCA.

Contact : Julien Jocquel 03 88 70 82 44.

THEATRE :

Un atelier de théâtre démarrera, à partir d'octobre et aura lieu une fois par quinzaine en moyenne à la Salle des Fêtes d'Allenwiller. Cette animation, entièrement gratuite, est réservée aux jeunes à partir de 8 ans, dialectophone ou non, désirant pratiquer l'alsacien.

Contact : Huguette Friedrich 03 88 71 41 08.

MARCHE AUX PUCES :

Le 15^e marché aux puces, initialement prévu le 5 octobre, se tiendra le dimanche 28 septembre 2014. Ce changement de date est lié à des contraintes locales notamment au passage du rallye France-Alsace à proximité d'Allenwiller. Les personnes désirant installer un stand peuvent d'ores et déjà s'inscrire et télécharger un bulletin d'inscription sur le site de l'ASCA.

Contact : J.J. Schneider 03 88 70 89 77.

Retrouvez toutes les infos sur le site internet :
<http://pagesperso-orange.fr/asc.allenwiller/>

ASSOCIATION « ENVOL GYMNASTIQUE »

Bonne humeur, esprit d'équipe, assiduité et amitié, ont permis une belle progression des gymnastes d'"Envol" cette saison. Bonnes vacances à tous et toutes et rendez-vous le : 4 septembre à 18h pour les inscriptions (salle polyvalente Marmoutier).

Les entraînements reprendront en septembre dans la salle des fêtes d'Allenwiller.

Contact : Claude Bertrand 03.88.03.20.06.



BOXE CLUB SAVERNE SECTION « ZUMBA »



Et une saison de plus qui s'achève...

Encore un grand merci pour l'assiduité des sportives qui sont venues transpirer avec moi dans la bonne humeur... et qui se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes vacances.

Avec l'accord de la mairie et en fonction de mes disponibilités, le cours sera reconduit à la salle des fêtes d'Allenwiller pour la rentrée prochaine.

Contact : Marcelle Meder 03.88.71.41.56.



Commune d'Allenwiller

Directeur de la publication : Roger Muller, Maire

Mairie - 25, rue principale - 67310 Allenwiller

Tél : 03.88.70.60.42 - Fax : 03.88.70.85.26

Site internet : <http://www.cc-marmoutier-sommerau.eu>

Courriel : mairie.allenwiller@orange.fr

Rédaction : commission « publications et communications »

Dépôt légal : juillet 2014



A'crocheNote est une association culturelle qui délivre des cours de

musique individuels (piano, violon, violoncelle, contrebasse, accordéon, guitare, flûtes, djembé, etc.) et/ou collectifs (éveil musical et solfège).

Une cinquantaine de membres compose notre association, jeunes élèves et adultes sans limite d'âge, dans la limite des places disponibles.

Nos cours sont assurés dans différentes communes : Allenwiller, Romanswiller et Wangenbourg.

[A Allenwiller, les cours ont eu lieu dans les salles de l'ancienne école le mardi de 16h15 à 20h, le mercredi de 13h30 à 14h30 et le vendredi de 17h à 20h.]

Chez A'crocheNote, les cours se déroulent durant toute l'année scolaire. Le calendrier des cours tient compte des congés scolaires.

L'âge minimum d'inscription est de 5 ans.

Pour tout élève, l'enseignement de la formation musicale est obligatoire pour pouvoir suivre un cours d'instrument.

Le tarif est de 48 euros/mois et par enfant et comprend la participation aux cours de solfège (1h) et d'instrument (30mn hebdomadaire).

Une participation annuelle de 5 euros est demandée au titre de la cotisation à l'association en début d'année.

Trois professeurs se partagent les cours :

Johann EDELMANN: professeur de guitare

Romain XICOLA: professeur de piano et de violon

Adeline DILLENSEGER: professeur d'éveil musical, de solfège, de flûte traversière et d'accordéon

Une quatrième professeur intervenante et organisatrice des stages vient nous prêter main forte : Claire Amélie PANCHER: professeur d'accordéon, de guitare et de solfège

Le collège des professeurs soutenus par l'association A'crocheNote organise chaque trimestre un week-end de rencontre et de pratique musicale « Les Zik' Ends » (samedi et dimanche de 14h à 17h) débouchant sur un petit concert d'une demi-heure à quarante-cinq minutes.

L'association A'crocheNote propose également des stages pendant les vacances scolaires. Le prochain stage d'été a lieu du 7 au 11 juillet 2014 à la salle Vogésia à Romanswiller. Les enfants sont accueillis de 9h à 17h (repas sorti du sac). Toutes les informations sont sur le site <http://www.a-croche-note.fr>

Pour toutes vos questions ou demandes, vous pouvez nous contacter :

• Par email : contact@a-croche-note.fr

• Par téléphone : 03 88 87 47 13 ou 06 36 44 66 11

• Par courrier, au siège social de l'association :

A'crocheNote (BOLLARD Christelle)
2 impasse du Héron 67310 ROMANSWILLER